

STEFANIE FRITZENKÖTTER

## **Aspects morphosyntaxiques et lexicaux du français acadien des adolescents de la Baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse**

---

### **Zusammenfassung**

*Ziel dieses Artikels ist es, einen Überblick über die wichtigsten morphosyntaktischen und lexikalischen Aspekte meiner Dissertation zur akadischen Jugendsprache an der Baie Sainte-Marie (Neuschottland) zu geben. Die Ergebnisse meiner Arbeit, deren Veröffentlichung von der GKS unterstützt wurde, basieren auf einem 2011 in der Region aufgenommenen Gesprächskorpus und beinhalten soziolinguistische, morphosyntaktische und lexikalische Besonderheiten der dort gesprochenen Varietät. Nach einer Präsentation der demolinguistischen Situation und der ethnolinguistischen Vitalität dieser akadischen Region werden ausgewählte morphosyntaktische und lexikalische Aspekte der Varietät vorgestellt und analysiert.*

### **Abstract**

*The following article aims at giving an overview of the main morphosyntactic and lexical features presented in my doctoral thesis on the Acadian French variety spoken by adolescents at Saint Mary's Bay (Nova Scotia). The results of my thesis, whose publication was generously funded by the GKS, are based on an oral corpus collected in the area in 2011 and include sociolinguistic, morphosyntactic and lexical features of the examined variety. I will briefly outline the demolinguistic situation and the ethnolinguistic vitality of this Acadian region, before presenting and analysing some predominant morphosyntactic and lexical features found in my corpus.*

### **Résumé**

*L'objectif de cette contribution est de donner une vue d'ensemble des principaux résultats morphosyntaxiques et lexicaux de ma thèse de doctorat, consacrée au parler des adolescents acadiens de la Baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse), dont la publication a été soutenue financièrement par la GKS. Sur la base d'un corpus oral recueilli par l'auteure de cet article en 2011, la thèse présente des aspects sociolinguistiques, morphosyntaxiques ainsi que lexicaux du parler étudié. On examinera ici brièvement la situation démologique et la vitalité ethnolinguistique de cette région acadienne, avant de présenter et d'analyser quelques spécificités morphosyntaxiques et lexicales de la variété qui y est parlée.*

## I. Introduction

Lorsqu'on parle de la francophonie canadienne ou du français du Canada, c'est le plus souvent au « français québécois » que l'on pense. Au-delà de l'aire linguistique québécoise, il existe pourtant une deuxième variété, moins connue, parlée dans l'Est du Canada : le « français acadien ». Comme il ne s'agit pas d'une variété homogène, je préfère parler de « variétés acadiennes » ou encore de « parlers acadiens ». Ma thèse de doctorat, publiée avec le soutien financier de la GKS, s'est fixée comme objectif de procéder à la description synchronique d'un de ces « parlers », celui de la Baie Sainte-Marie, région encore fortement acadienne et francophone située dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse (Canada).

Les travaux scientifiques qui lui ont été consacrés jusqu'ici se sont essentiellement penchés sur la description de ses traits archaïques ou dialectaux (cf. Flikeid 1989/1991). Même si ce type de caractéristiques est bien vivant dans le parler étudié, la majorité des jeunes Acadiens et Acadiennes de la région affirment parler « moitié français moitié anglais », ou bien « franglais » quand on leur demande de décrire leur parler.<sup>1</sup> En effet, l'influence de la langue anglaise sur le langage des jeunes est indéniable. Il est donc étonnant de constater qu'il n'existe encore aucune étude contemporaine analysant l'évolution du parler de cette région ou des autres régions acadiennes de Nouvelle-Écosse depuis les travaux de Moshé Starets, dans les années 1980, portant sur les anglicismes dans le parler des élèves des écoles primaires de la Baie Sainte-Marie (Starets 1982/1986), et un mémoire de maîtrise de Philip Comeau datant de 2007.<sup>2</sup>

Les termes « moitié moitié » ou « franglais » évoquent avant tout le *chiac*, la variété acadienne parlée à Moncton (Nouveau-Brunswick). À partir de 1979, de nombreux travaux lui ont été consacrés, portant également sur le contact linguistique existant à Moncton (cf. entre autres Roy 1979; Perrot 1995). Ruth King, qui s'intéresse principalement aux parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, a toutefois pu montrer que le *chiac* et les autres variétés acadiennes présentent des similarités :

I argue that there is little evidence that *chiac*, an often stigmatized variety of Acadian French spoken in the urban area of Moncton, New Brunswick, differs dramatically from a number of lesser known Acadian varieties in terms of the effects of language contact; and that the degree of English influence claimed is sometimes not supported by the data provided. (King 2008 : 187)

---

1 Pour l'insécurité linguistique des locuteurs du *chiac*, cf. Boudreau/Dubois 1991 : 46; Flikeid 1996 : 280.

2 Les travaux de Starets sont constitués de listes de mots anglais présents dans le parler des élèves. Comeau analyse l'intégration de trois anglicismes – 'BACK', 'ABOUT' et 'TIGHT' – dans le parler de Grosses Coques, village situé dans le Nord de la Baie Sainte-Marie.

Cette affirmation suggère que le *chiac* et les autres variétés acadiennes se ressemblent fortement en termes de contact linguistique, même si le premier est un parler urbain et les secondes des parlers ruraux.

L'objectif principal de ma thèse est la description synchronique des traits saillants, notamment les caractéristiques considérées comme des archaïsmes ou des dialectalismes, ainsi que l'analyse du « métissage » franco-anglais dans le parler acadien employé par les jeunes de la Baie Sainte-Marie. En outre, je me propose d'examiner la pertinence pour la variété parlée à la Baie Sainte-Marie de l'hypothèse de King supposant une similarité des parlers acadiens du point de vue du contact franco-anglais.

J'ai opté pour la description du langage des jeunes, qui permet d'anticiper l'évolution de la variété étudiée tout en facilitant la comparaison de mes données avec celles recueillies par la linguiste française Marie-Ève Perrot dans son étude du *chiac* de Moncton (1995).

Dans la présente contribution, je me concentrerai sur les résultats primordiaux de ma thèse (démolinguistique, vitalité ethno-linguistique, aspects morphosyntaxiques et lexicaux) pour donner au lecteur une vue d'ensemble de la situation linguistique de cette région acadienne.

## II. La Baie Sainte-Marie : une région acadienne en Nouvelle-Écosse

Lors du recensement canadien de 2011,<sup>3</sup> 31 110 habitants de la Nouvelle-Écosse, soit 3,4 % de la population, ont déclaré parler une variété française comme langue maternelle. Mais le français n'est la langue parlée le plus souvent à la maison que pour une bonne moitié de ces locuteurs natifs (15 940 personnes, soit 1,8 %).<sup>4</sup> Pour ce qui est de la connaissance des langues officielles, la majorité de la population francophone de la province se dit bilingue : seuls 875 locuteurs, soit 0,1 % de la population totale, parlent uniquement une variété française. Il n'est donc guère étonnant que ce bilinguisme de la quasi-totalité des Acadiens et des Acadiennes, lié à la vie dans un pays, voire sur un continent majoritairement anglophone, entraîne une influence de la langue dominante, l'anglais, sur les variétés françaises parlées dans la province.

En outre, un facteur géographique intervient également dans la caractérisation de l'Acadie néo-écossaise : loin de constituer un territoire homogène, elle est aujourd'hui fragmentée et éparpillée à travers toute la province. Les cinq régions principales sont les suivantes :

(a) La Baie Sainte-Marie / Clare

3 Ces chiffres ont été repris au site web de *Statistique Canada/Statistics Canada* : <<http://www.statcan.gc.ca>> [30.08.2013]. Le dernier recensement date de 2016.

4 Soulignons que les données concernant la langue parlée le plus souvent à la maison sont plus importantes que celles concernant la langue maternelle, car seule une langue encore parlée au sein de la famille sera transmise à la prochaine génération. En revanche, si elle n'est plus utilisée comme langue familiale, elle devient moribonde.

(b) Pubnico (Argyle)

(c) Chéticamp

(d) L'Île Madame

(e) Pomquet

En comparant les données démolinguistiques de ces cinq zones, nous observons que l'élément francophone est en train de diminuer dans toutes les régions étudiées :

**Tableau 1 : La langue française dans les régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse (2006)**

Région acadienne	Baie Sainte-Marie	Pubnico (Argyle)	Chéticamp	Île Madame	Pomquet
Population totale	8650	8595	5775	3425	6509
Langue maternelle français / % <sup>5</sup>	5820 67,3	4100 47,7	2480 43,0	1635 47,7	370 5,6
Langue parlée le plus souvent à la maison : français / %	5535 64,0	2920 34,0	2040 35,3	1050 30,7	85 1,3
Taux d'assimilation <sup>6</sup>	5 %	29 %	18 %	36 %	77 %

Par rapport à Pubnico (Argyle), à Chéticamp, à l'Île Madame et à Pomquet, nous constatons qu'à la Baie Sainte-Marie, la francophonie semble relativement stable : on y trouve notamment la seule université francophone de la province, *l'Université Sainte-Anne*. Par ailleurs, la Baie Sainte-Marie est la seule région francophone de la province où la majorité de la population se dit francophone. Dans les autres régions acadiennes, l'anglais est pour la plupart des locuteurs à la fois la langue maternelle et la langue employée le plus souvent à la maison.

L'une des raisons de la prédominance du français à la Baie Sainte-Marie est certainement la présence de *l'Université Sainte-Anne*. Cet établissement donne accès non seulement à un enseignement supérieur en français, mais aussi à une riche vie culturelle, comme des expositions de peintres acadiens dans la galerie *Le Trécarré*. En outre, la présence de l'université contribue à ralentir l'exode des jeunes Acadiens et Acadiennes, ce qui retarde sans doute le déclin de la langue française dans la région.

5 Les chiffres regroupent les entrées « langue maternelle : français » et « langue maternelle : anglais et français ».

6 Le taux d'assimilation indique le pourcentage des locuteurs natifs qui ne parlent plus français à la maison.

### III. Approche méthodologique : le corpus

Ma thèse s'appuie sur un corpus oral d'environ onze heures collecté personnellement de janvier à mars 2011 à la Baie Sainte-Marie et à Pubnico (Argyle). Il s'agit d'entretiens semi-dirigés réalisés à l'aide d'un questionnaire, d'une durée de 20 à 40 minutes pour chaque groupe de deux participants. 44 jeunes âgés de 14 à 26 ans ont participé à mon étude.

J'ai effectué mes recherches en milieu scolaire (Écoles Secondaires de Clare et de Par-en-Bas) et universitaire (*Université Sainte-Anne*), au lieu de me limiter à la sphère privée, par exemple la famille d'accueil du chercheur et les amis ou connaissances de celle-ci. L'avantage d'une telle démarche est que tous les jeunes de la région sont potentiellement représentés dans l'étude, garantissant ainsi la représentativité des données obtenues pour le parler de l'ensemble du groupe cible.

Les phénomènes d'hypercorrection de la part des participants à l'enquête, face à un chercheur qui n'est pas lui-même un locuteur natif de la variété considérée, sont un problème inhérent aux études en milieu linguistique minoritaire :

Ideally we want to know how people use language when they are not being observed. When speakers know they are being observed, their language shifts toward more formal styles [...]. So the most casual language is the most difficult to observe. (Stubbs 1983 : 224)

Selon Labov, le chercheur doit enregistrer « [l]e discours quotidien, tel qu'il est employé dans les situations ordinaires où le langage n'est pas un objet d'attention » (1976 : 146). Afin d'enregistrer ce discours décrit par Stubbs et Labov, il est indispensable que tout chercheur qui n'est pas lui-même locuteur natif de la variété évite de mener l'entrevue.

Marie-Ève Perrot, qui a analysé et décrit le *chiac* de Moncton dans les années 1990, a eu l'idée de regrouper les jeunes de son étude deux par deux. Après avoir distribué un questionnaire et un dictaphone à chaque groupe, elle les a installés dans la bibliothèque de leur école, afin qu'ils puissent discuter des questions sans qu'elle ou une autre personne soit présente (cf. Perrot 1995 : 26sqq.). J'ai employé la même méthode dans mon étude, pour assurer une meilleure comparabilité entre les résultats de Perrot (*chiac*) et les miens (Baie Sainte-Marie). Mon questionnaire portait sur les loisirs, la vie dans la région et les projets d'avenir des jeunes, mais aussi sur le *fait français* dans la région et la province. À aucun moment, les jeunes n'étaient conscients que mon étude s'intéressait avant tout à leur production langagière.

Pour la transcription des données acoustiques, j'ai suivi la méthode HIAT (Halbinterpretative Arbeitstranskription) exposée par Ehlich et Rehbein (1976). Les particularités phonétiques ne sont pas centrales pour mon étude, mais elles sont néanmoins figurées dans ma transcription (ex. *parsounne/mounde* au lieu de 'personne'/

'monde'). Les anglicismes sont transcrits en majuscules, les pauses sont marquées par une barre oblique (/).

#### IV. La vitalité ethno-linguistique : quelques remarques

Il est à première vue étonnant que la création d'écoles francophones (où la totalité de l'enseignement est assurée en français, à l'exception des cours d'anglais, depuis l'année scolaire 2000-2001) n'ait pu freiner plus efficacement l'assimilation de la population acadienne à la majorité anglophone. Les 21 écoles francophones de la province sont placées sous l'autorité du CSAP (*Conseil Scolaire Acadien Provincial*), fondé en 1996. Au cours de l'année 2009-2010, 719 élèves étaient scolarisés dans les cinq écoles francophones de la Baie Sainte-Marie, quatre écoles élémentaires et une école secondaire.

Malgré l'instauration de ces écoles francophones, force est de constater que la langue utilisée hors des cours est – dans la majorité des cas – l'anglais, comme le soulignent les deux témoignages suivants :

(1) ej fais des stages RIGHT/ pis/ tous les fois que j'ent' dans la HIGHSCHOOL/ pas/ c'est rare que tu vas entend' du français/ tout le monde parle en anglais.

(2) EVEN dans les CORRIDOR asteure t'entends pas beaucoup de mounde parler français à l'école/ et si qu'i parlont pas français à l'école/ dans une école française/ i allont jamais parler français.

La remarque (2) est particulièrement intéressante : si un élève acadien inscrit dans une école francophone préfère parler anglais plutôt que français pendant la récréation, il semble évident que cette langue continuera à être employée une fois que l'élève aura quitté l'école l'après-midi. Le résultat est que l'anglais est privilégié par les jeunes dans le domaine privé, au détriment du français :

[1] Il n'y a plus de délimitation claire entre les fonctions traditionnellement associées à l'une ou l'autre des langues en contact. Le partage des domaines d'usage du français et de l'anglais devient instable, ce qui crée une situation de changement linguistique (Péronnet 1993 : 106).

Omniprésent dans la vie quotidienne des jeunes, l'anglais est en outre considéré comme plus 'cool' et plus facile, notamment en comparaison avec le français standard, qui est la norme enseignée à l'école :

(3) L1 : Par-en-Bas i y a/ comme/ le monde refuse de parler en français dans les/ dans l'école/

L2 : c'est CRAZY.

L1 : i sont comme/ « français est stupide/ faut pas parler en français ».

(4) le français est d'la misère à apprendre' comparé à l'anglais/ moi j'croirais.

(5) L1 : ej crois/ que le français/ lit et écrit/ est/ beaucoup d'la misare.

L2 : beaucoup d'la misare plus que anglais.

L1 : beaucoup/ parce qu'il faut/ tout l'temps que tu conjugues/ et de la grammaire/ et les noms/ c'est point le même dans la langue anglais.

(6) quand tu l'compares avec l'anglais [= le français] j'ai besoin d'dire que c'est peu plus difficile/ l'anglais c'est beaucoup plus comme TO THE POINT.

L'effet combiné de cette omniprésence de la langue anglaise – sur les 44 informateurs, seule une élève affirme regarder la télévision en français – et d'un système scolaire privilégiant le français 'standard' a mené à une forte insécurité linguistique chez les jeunes de la Baie, qui comparent leur parler à celui d'autres francophones dont ils jugent les performances langagières supérieures aux leurs :

(7) mon langage fait rire.

Quant à l'avenir du français en Nouvelle-Écosse, les jeunes estiment que les parlers sont déjà moribonds et que le maintien du français dans la province se fera essentiellement par le biais des cours d'assimilation linguistique. D'autre part, ils affirment que leur variété sera encore plus anglicisée qu'elle ne l'est aujourd'hui :

(8) moi h'crois qu'le français va F/va disparaître une miette à la fois/point/ h'allons point comprend' le mounde h'allons encore parler not' SLANG ma' ça va êt' beaucoup anglais.

## V. Étude morphosyntaxique et lexicale

### a. Traits dialectaux et archaïques saillants

Il convient de souligner que le *chiac* et les autres variétés acadiennes ne sont pas un simple *mélange* d'anglais et de français standard.<sup>7</sup> En effet, ces parlers oraux contiennent aussi de nombreux archaïsmes et dialectalismes (cf. Flikeid 1989/1991; Neumann-Holzschuh/Wiesmath 2006; Chauveau 2009). Les jeunes cités dans mon corpus mentionnent ainsi quelques traits archaïques de leur parler, notamment le lexique et la négation avec 'point' :

(9) l'acadien/ de Clare c'est comme/ i y avont beaucoup plus vieux mots français aussi c'est comme/ c'est vraiment COOL/ comme/ j'sais pas/ 'asteure'/ ou 'bail-ler'/ ou/ 'bailler'/ ((rires)) 'bailler'.

(10) à l'école h'ai h'ai tout le temps appris que j'peux point dire/ 'point'/ à la place faut j'dis juste 'pas'/ mais/ non/ quand c'que tu lis des affaires que/ en France de/ XVII/ dans le XVII<sup>e</sup> siècle/ dans les seize cents/ pis c'est des 'point'/ à la place des 'pas'WELL.

7 Cf. King (2008 : 153): « It is certainly worth keeping in mind that *chiac* involves use of traditional dialect features and is not just a mix of some school variety of French with English ».

Pour ce qui est de la négation avec 'point' et 'pas', on constate que tous emploient les deux négateurs. Voici leur répartition dans mon corpus, et une comparaison avec les données de Flikeid pour la Baie Sainte-Marie (1991 : 295) :

**Tableau 2 : Les négateurs 'point' et 'pas' à la Baie Sainte-Marie en 1991 et 2011 :**

Négateur	point	pas
Flikeid 1991	72 %	28 %
Fritzenkötter 2011	811 69,4 %	357 30,6 %

On constate donc dans mon corpus une légère baisse de l'emploi du négateur 'point' par rapport aux données de Flikeid.

Une deuxième caractéristique dialectale de la variété étudiée est l'emploi du 'je collectif' à la première personne du pluriel :

(11) moi le seul temps que ej regarde la télévision française c'est quand ce MUM s'en voN/ et pis ej *WATCH-ons/* un MOVIE/ pis qu'la *WATCH-ons/* ej le mets en français pour qu'a peuve comprendre'.

(12) ej h'inviterons tcheq' CHUM/ pis ej/ ej *baranquons* coumme c'est point si tant coumme/ aller CLUB-er ou.

La comparaison diachronique avec les données de Flikeid montre que l'emploi du pronom personnel acadien a diminué entre 1991 et 2011 :

**Tableau 3 : 'je' et 'nous' à la 1ère personne du pluriel à la Baie Sainte-Marie en 1991 et 2011 :**

Pronom personnel	je	nous
Flikeid 1991	68 %	32 %
Fritzenkötter 2011	225 36,4 %	393 63,6 %

Dans le domaine de la flexion verbale, les jeunes emploient encore la terminaison '-ont' à la troisième personne du pluriel. Pour les verbes irréguliers 'avoir', 'faire' et 'aller', on enregistre les allomorphes 'avont', 'faisont' et 'allont' :

(13) moi h'aimais point ça quand c'qu'i *avont* brulé not' FLAG acadjoN cause que c'est rinqe point FAIR.

(14) des Anglais quand c'que *zeux parlont/* avec leurs accents d'TEXAS ou WHE-THER/ qu'i *parlont* avec leurs accent/ de l'Angletarre/ c'est point mieux ou mal SO moi j'crois pas que/ not' français est mieux/ ou mal.

On trouve également la terminaison '-ent', mais celle-ci ne concerne qu'une occurrence sur quatre environ :



**Tableau 4 : Les terminaisons verbales '-ont' et '-ent' à la 3e personne du pluriel à la Baie Sainte-Marie en 1989 et 2011 :**

Pronom personnel	'-ont'	'-ent' + formes standard 'ont', 'font', 'vont'
Flikeid/Péronnet 1989	72 %	28 %
Fritzenkötter 2011	376 72,3 %	144 27,7 %

Bien que ces caractéristiques du parler de la Baie Sainte-Marie soient encore bien vivantes dans l'idiolecte des jeunes, on est en droit de s'interroger sur leur disparition éventuelle : ainsi Neumann-Holzschuh et King affirment-elles que les traits archaïques et les dialectalismes se perdent dans les variétés acadiennes sous l'effet conjugué du français standard enseigné à l'école et du français québécois (Neumann-Holzschuh <sup>2</sup>2008 : 115; Neumann-Holzschuh 2005 : 806; King 2000 : 36sq.).

Toutefois, tel n'est pas le cas dans le parler des jeunes qui ont participé à mon étude : bien qu'ils aient fréquenté une école du CSAP et/ou une université francophone, ils emploient encore un grand nombre d'archaïsmes. En comparant mes données pour les trois variables mentionnées ici – négation avec 'point', 'je collectif' et désinence '-ont' à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel – avec celles publiées par Flikeid et Flikeid/Péronnet pour la Baie Sainte-Marie en 1989/1991, on constate une baisse uniquement pour l'emploi du 'je collectif'. Le négateur 'point' et la terminaison verbale '-ont' de la 3<sup>e</sup> personne du pluriel affichent des résultats similaires à une vingtaine d'années de distance, alors même que les participants aux études précédentes n'appartenaient pas à la classe d'âge des 'jeunes' (cf. Flikeid 1989 : 193; id. 1991 : 291; Flikeid/Péronnet 1989 : 228).

Un deuxième fait intéressant ressort de la comparaison de l'emploi des trois traits mentionnés ci-dessus chez les jeunes de l'*École Secondaire de Clare* et chez les étudiants de l'*Université Sainte-Anne*. En effet, Flikeid écrit en 1991 : « il y a 'érosion' de certains des traits acadiens saillants là où l'influence institutionnelle du français normatif est la plus forte et agit de longue date » (293). Si tel était le cas pour mes données, le langage des étudiants devrait donc présenter moins de traits 'acadiens' que celui des lycéens. Or, dans mon corpus, c'est le contraire qui s'observe : les élèves de l'école secondaire privilégient les formes du français standard, tandis que les étudiants préfèrent les caractéristiques de leur variété.

#### **b. L'influence anglaise sur le parler des jeunes**

Dans mes transcriptions d'entrevues, on constate très rapidement que les jeunes sont conscients de l'influence anglaise sur leur parler :

(15) 't-êt' une des raisons pour laquelle/ les gens/ trouvent le français/ correct/ difficile/ c'est parce qu'i y a tellement d'influence de l'anglais/ qu'on a des angli-

cismes absolument partout pis on se rend pas compte/ jusqu'à tant quelqu'un nous dit « ah tu peux pas parler français ça c'est anglais »/ ANYWAY.

(16) L1 : quand je dis « OK pense acadien » la première chouse que je pense à dire en acadien c'est moitié anglais.

L2 : YUP.

Dans le corpus, on relève des exemples de mots anglais pour les parties du discours plutôt 'ouvertes' à l'emprunt, notamment les substantifs, les verbes, les adjectifs ou les adverbes :

(17) ça fait/ rire que ça avait besoin d'y êt' tchequ' affaire coumme bruler not' FLAG que/ que/ quelle affaire coumme la fierté acadienne sortir à travars d'FACEBOOK à travars de/ la région SO/ c'est vraiment intéressant.

(18) j'suis fiar de pouvoir parler le français/ à cause que c'est définitivement un atout/ tu sais c'est tchequ' affaire j'vas USE-r/ coumme travars d'ma vie.

(19) c'était un voyage qu'était/ AWESOME.

(20) ANYWAYS pis alle l'a coumme hâlée dans son logis/ point coumme/ AGGRESSIVELY hâlée dans l'logis.

On observe également des mots appartenant aux parties du discours 'fermées', comme les conjonctions ou les prépositions :

(21) coumme i sont à AFGHANISTAN/ BUT c'est point pour la djarre c'est rinque pour coumme KEEP-er THE PEACE.

(22) SO i y a si tant/ coumme/ part de tous les villes/ on te met si tant de TRASH dans l'air que/ c'est vraiment/ pas/ pas une différence UNLESS qu'on va fare une différence coumme/ au GLOBE c'qu'/ BROADSCALE.

Les jeunes emploient aussi des particules anglaises, par exemple 'BACK', et des marqueurs discursifs :

(23) c'était mon liv' FAVOURITE mon FAVOURITE liv'/ h'essaie d'lire BACK après ça.

(24) L1 : quoi c'que/ tu veux fare après?

L2 : WELL/ moi/ c'est ça j'suis parti à un bac en/ j'fais un bac en éducation.

Pour le présent résumé, je me limiterai à trois éléments particulièrement intéressants analysés dans ma thèse, et qui se retrouvent également dans d'autres variétés acadiennes et nord-américaines : l'intégration des noms et des verbes anglais dans la matrice acadienne, les particules adverbiales, et enfin l'emploi des connecteurs 'BUT'/'mais' et 'SO'/'ça fait que'. Ces traits saillants permettent une comparaison détaillée avec le *chiac*, mais aussi des prévisions concernant l'évolution du parler aca-

dien de la Baie Sainte-Marie. En outre, de futurs travaux pourront recourir à ces résultats pour établir des comparaisons avec d'autres variétés acadiennes, voire canadiennes ou nord-américaines en contact avec l'anglais (notamment le cajun de Louisiane).

### L'intégration des substantifs anglais

Les noms sont de loin la classe lexicale présentant le plus grand nombre d'emprunts dans la variété étudiée : 65 substantifs anglais sont employés dans au moins deux entrevues. Voici les dix plus fréquents, avec indication du genre grammatical :

**Tableau 5 : Les substantifs anglais à la Baie Sainte-Marie**

	substantif + genre	occurrences dans mon corpus
1	le STUFF	69
2	le/la FUN	63
3	le MOVIE	32
4	la CLASS	27
5	le/la TV	26
6	le/la CHUM	21
7	la/le CAR	17
8	le/la FLAG	15
9	la JOB	14
10	la/le TRIP	13

Dans la majorité des cas, le nom anglais est intégré à la matrice acadienne grâce à l'article français, 'le'/'un', 'la'/'une' ou 'les'/'des'. Si on trouve un mot anglais employé à la fois au masculin et au féminin, l'emploi de l'un des deux genres domine fortement. Voici trois exemples illustrant cette intégration des substantifs anglais à la matrice :

(25) moi h'ai hamais WATCH-é *un MOVIE* français aut' que quand h'étais forcée à l'école.

(26) il est JEALOUS que *le FACT* que nous-aut' h'avons *un FLAG*.

(27) moi/ j'suis manière de/ WORRY-é un 'tit pour la planète et ça avec *le GLOBAL WARMING/* coumme/ tu vas eh/ su' *la BEACH* pis i n'y a du plastique partout.

En comparant le genre des substantifs dans le parler acadien de la Baie Sainte-Marie et le *chiac* de Moncton, on constate que le genre d'un mot peut différer fondamentalement d'une variété à l'autre. Le mot 'FUN' est par exemple majoritairement féminin, 'CAR' majoritairement masculin en *chiac* (cf. pour d'autres exemples Perrot 1995 : 98sqq.). Les jeunes de mon corpus préfèrent pour leur part dire 'le FUN' et 'la CAR'.

Autre différence structurelle majeure entre le français et l'anglais, l'emploi de l'article partitif ou indéfini en français, là où l'anglais ne met pas d'article (cf. pour le *chiac* Perrot 1995 : 86sqq.). Chez les jeunes de la Baie Sainte-Marie, l'article est presque toujours employé :

(28) i y avait du monde qui venient nous servir *du PIZZA* pis *des DRINK* quoi c'est meilleur que ça?

(29) c'est plus coumme dans l'hivar/ qu'il a *du STUFF*/ comme *des ICESTORMS* et pis/ coumme *des HURRICANE* et *du STUFF* mais c'est/ il a point coumme  $\emptyset$  *TSU-NAMI* ou  $\emptyset$  *TORNADO*.

Dans les énoncés (28) et (29), les locuteurs emploient l'article partitif avec 'PIZZA' (du) et 'STUFF' (du). Pour les substantifs pluriels, on trouve l'article indéfini avec 'ICESTORMS' (des), 'HURRICANE' (des), mais les locuteurs ne l'utilisent pas avec 'TSU-NAMI' et 'TORNADO'. L'article zéro est parfois présent dans les énumérations de mots anglais ou lorsqu'une pause intervient avant le terme anglais :

(30) c'est  $\emptyset$  *NEIGHBOR*/  $\emptyset$  *FRIENDS*/ comme/ tout l'mounde/  $\emptyset$  *COWORKERS*/ comme n'importe qui.

(31) L1 : voir tous les *HILLBILLY CATTLE* sortir hors du bois avec *des*/ *SHOTGUN*/  
L2 :  $\emptyset$  *PITCHFORK*.

Dans les cas présentés jusqu'ici, l'emploi de l'article peut varier. Il existe deux cas où l'emploi de l'article zéro est presque généralisé, dans la variété de la Baie Sainte-Marie comme en *chiac* : il s'agit des toponymes anglais (noms de régions, de provinces ou d'États) et du domaine du sport ('jouer au foot', 'jouer au hockey') :

(32) si que j'END-e UP à *MOVE-r*/ à  $\emptyset$  *CAPE BRETON*.

(33) h'avons été à  $\emptyset$  *ENGLAND*.

(34) ça fait quatorze ans qu'j'*joue* à  $\emptyset$  *HOCKEY*.

Une autre différence fondamentale entre le pluriel régulier en anglais et en français est la présence ou l'absence du -s final dans la prononciation (cf. 'boys' vs. *les/des garçons*). Si l'acadien emprunte un substantif anglais, il est donc intéressant de savoir si le -s final anglais est audible ou non : « Se pose donc la question de savoir si l'emprunt d'un substantif anglais entraîne son adaptation morphologique à la matrice, c'est-à-dire si le 's' du pluriel est prononcé ou non. » (Perrot 1995 : 78sq.).

Dans les années 1980, Péronnet a analysé l'intégration des substantifs anglais dans la variété acadienne du Sud-Est du Nouveau-Brunswick à l'aide d'un corpus recueilli auprès de locuteurs âgés de 65 ans et plus. Elle écrit à ce sujet : « Les noms empruntés à l'anglais suivent la règle du pluriel des noms français : le *s* final n'est pas prononcé. » (Péronnet 1989a : 118). Dans son corpus du *chiac* des années 1990, Perrot constate une « alternance entre les formes intégrées et non intégrées ». Elle ajoute que « la tendance à la non-intégration s'affirme très nettement » (Perrot 1995 : 79).

Dans le parler de la Baie Sainte-Marie, la majorité des substantifs sont intégrés à la matrice, c'est-à-dire que dans la plupart des cas, le *-s* final n'est pas prononcé :

**Tableau 6 : Pluriel des noms anglais à la Baie Sainte-Marie : l'articulation du *-s* final**

-s	-∅
21,3 %	78,7 %

On constate quelques régularités dans l'intégration du *-s* final (cf. pour le *chiac* Perrot 1995 : 79sq.) :

(a) Il est toujours présent si le mot anglais existe uniquement au pluriel, comme dans le cas de 'NEWS' :

(35) ils avont/ ça coumme allait WAY OVERBEOARD i avont mis su' *les NEWS* i avont fait documenter coumme trente minutes de ça.

(b) Dans les noms composés, le *-s* final est presque toujours présent en *chiac*. Par contre, dans la variété de la Baie Sainte-Marie, cela ne se produit que pour la moitié des occurrences environ. Voici deux exemples :

(36) j'sais pas si c'est des *BONUS POINTS*.

(37) comme des *NATURAL DISASTERS*.

(c) Pour les mots terminés en [ɪz], le *-s* final n'est articulé ni en *chiac* ni dans la variété de la Baie Sainte-Marie :

(38) comben de *RAPPIE PIE BUSINESS∅*/ que i y a dans Clare.

(39) ben tu peux mett' trois *SINGLE AIR MATTRESS∅* là pis trois *SINGLE AIR MATTRESS∅* coumme l'un côté.

L'évolution de la réalisation du *-s* final dans les variétés acadiennes étudiées peut donc être résumée par le schéma suivant :

<b>Phase 1 :</b> <i>pluriel français</i>	→	<b>Phase 2 :</b> <i>pluriel français + pluriel anglais</i>	→	<b>Phase 3 :</b> <i>pluriel anglais</i>
<i>des MOVIE [ø]</i>	→	<i>des MOVIE [ø] + des MOVIES [z]</i>	→	<i>des MOVIES [z]</i>

---

La variété étudiée par Péronnet (1989b) se situe à la phase 1 : les pluriels sont presque toujours adaptés à la matrice. Le *chiac* des années 1990 se trouve entre les phases 2 et 3, car la majorité des pluriels ne sont plus adaptés. La variété parlée par les jeunes de mon corpus se place entre les phases 1 et 2, le -s final muet du français étant encore dominant.

### L'intégration des verbes anglais

Dans mon corpus, 32 verbes sont employés dans deux entrevues au moins. Voici les huit plus fréquents :

**Tableau 7 : Les verbes anglais à la Baie Sainte-Marie**

	verbe	occurrences dans mon corpus
1	WATCH-er	60
2	MOVE-r (IN/ON/BACK)	14
3	USE-r	11
4	(s')ENJOY-er	10
5	FEEL-er WAIL-er	9
6	START-er	8
7	HANG-er OUT/WITH/IN	7
8	NEED-er	6

L'emploi d'un verbe anglais n'entraîne pas la disparition de l'équivalent français, conservé dans la majorité des cas (on note ainsi dans mon corpus des occurrences des verbes 'garder' (WATCH-er), 'employer/utiliser' (US-er) ou 'commencer' (START-er).

Les verbes anglais du corpus sont majoritairement intégrés à la matrice acadienne à l'aide des désinences du 1<sup>er</sup> groupe (verbes en '-er'), ce qui donne, pour le présent de WATCH-er, verbe de loin le plus fréquent dans le corpus : je WATCH-e, tu WATCH-es, il/elle/on WATCH-e, nous WATCH-ons, vous WATCH-ez, ils/elles WATCH-ent.

Au passé composé, la forme privilégiée est le participe passé français en '-é' plutôt que la désinence '-ed' des verbes réguliers anglais : ex. j'ai WATCH-é. Pour le participe

passé des verbes anglais irréguliers, on trouve aussi bien la forme anglaise qu'une forme adaptée avec la terminaison française :

(40) une de mes CHUM avait comme/*BREAK-ée DOWN*.

(41) N *FOUND OUT* l'aut' jour de/que/il avait été/à ESPB/eh/l'École Secondaire d'Par-en-Bas pis/i/I *GUESS* que/tous les écoles/tous les élèves dans l'école parlent anglais même qu'en avant des profs.

(42) i y a pas vraiment d'danger ej vas à la SHOP/ej laisse la CAR/ej laisse les clés dans la CAR h'ai point besoin d'*WORRY* qu'elle est *GONE* à cause tchetchun l'a volée.

### Les particules adverbiales anglaises

Dans la liste des huit verbes les plus fréquents dans mon corpus, on en relève deux à particule postposée, 'MOV-er + IN/ON/BACK' et 'HANG-er + OUT/WITH/IN'. Les particules observées dans le corpus en combinaison avec les verbes anglais sont les suivantes, également présentes en *chiac* (cf. Perrot 1995 : 137) : 'OUT', 'OFF', 'UP', 'IN', 'DOWN', 'ON' et 'BACK'.

Mis à part le cas de 'BACK', qui a déjà fait l'objet d'études approfondies (cf. Perrot 1995; Péronnet 1989b; King 2008), le verbe et sa particule forment une unité dans le parler acadien de la Baie Sainte-Marie, c'est-à-dire qu'on ne peut pas intercaler (dans mon corpus) un objet direct (par exemple), alors qu'en *chiac*, cette construction est possible, quoique rare. Voici deux exemples de verbes à particule tirés du corpus :

(43) SO moi j'*RUB-e IN* le EPIPEN.

(44) alle était dans immersion pis a *HANG-e OUT* rinque avec du monde de Clare.

Les combinaisons entre verbe français et particule anglaise sont plus rares, mais dans ce cas, il est possible d'intercaler un objet (ici : 'la tête') entre le verbe et la particule :

(45) te fare comme/*couper la tête OFF*.

'BACK' est de loin la particule adverbiale la plus connue, son usage dans les variétés acadiennes s'écartant aussi bien de la norme anglaise que de celui de son équivalent français, le préfixe 're-'. Voici quatre énoncés illustrant l'emploi de 'BACK' dans mon corpus :

(46) tu peux aller à la SHOP dans cinq minutes pis d'en *venir BACK* pis c'est FINE.

(47) ej veux *BACK venir* icitte.

(48) i *reviennent BACK*.

(49) ej crois faut quitter pis coumme *BACK revenir*.

En (46), 'BACK' est employé comme en anglais, c'est-à-dire que la particule est placée après le verbe 'venir', 'venir BACK' désignant, de même que 'COME BACK' ou son équivalent français 'revenir', « un mouvement rétrograde, le retour à un ancien état » (Grevisse <sup>13</sup>1993 : §172). En (47), la particule se trouve devant le verbe, construction impossible en anglais (\**I would like to back come here*). Dans ces deux énoncés, 'BACK' a pris la place du préfixe français. Dans les énoncés (48) et (49), ce n'est plus le cas : on trouve des structures redoublées, 'revenir BACK' et 'BACK revenir'. La structure française 'simple' ('re-' sans particule), absente du corpus de Perrot, est encore bien vivante à la Baie Sainte-Marie :

(50) aimerais-tu de *revenir*?

En anglais, la particule a toujours le sens décrit ci-dessus par Grevisse pour le préfixe 're-'. Ce préfixe a toutefois un deuxième sens en français : « Le rôle principal de *re-* est de marquer la répétition d'une action » (Grevisse <sup>13</sup>1993 : §172).

Dans les variétés acadiennes, 'BACK' peut également s'employer pour exprimer cette répétition, là où l'anglais préfère 'AGAIN' :

(51) c'était mon liv' FAVOURITE mon FAVOURITE liv'/h'essaie d'*lire BACK* après ça.

Notons toutefois qu'un de mes informateurs emploie également AGAIN :

(52) ma mère a NEED-é d'*aller* à l'école AGAIN/après que h'étais née.

Ces structures de 'BACK', soulignons-le, se rencontrent également dans le *chiac* des années 1960 et 70 (cf. Péronnet 1989b : 234sq.; Roy 1979 : 64sq.). Une comparaison avec le *chiac* des années 1990, décrit par Perrot, révèle que celui-ci ne connaît plus les structures redoublées ou les formes 'standards' sans 'BACK' (cf. Perrot 1995 : 242), ce qui, par déduction, rend fort probable une évolution future similaire pour le parler de la Baie Sainte-Marie.

Le tableau suivant montre l'évolution de la position syntaxique du marqueur et de l'emploi du préfixe 're-' :

Phase 1 :	Phase 2 :	Phase 3 :	Phase 4 :
Français Standard	Massignon (1962)	Roy (1979) / Péronnet (1989)	Perrot (1994/1995)
<i>revenir</i> →	<i>revenir</i> → <i>revenir BACK</i> <i>venir BACK</i>	<i>revenir</i> → <i>revenir BACK</i> <i>venir BACK</i> <i>BACK revenir</i> <i>BACK venir</i>	– – <i>venir BACK</i> – <i>BACK venir</i>

La variété acadienne de la Baie Sainte Marie se situe à la phase 3, puisqu'on y observe toutes les combinaisons du schéma ci-dessus, attestées dans les travaux de



Péronnet et Roy. La question est à présent de savoir pourquoi 'BACK' a été emprunté, alors même que les variétés acadiennes connaissent (ou connaissent encore) plusieurs équivalents sémantiques. Mougeon et al. (1980, 95) affirment que la raison principale de l'apparition de 'BACK' dans les parlers acadiens est la perte de la valeur de renforcement du préfixe 're-', comme c'est le cas par exemple pour les verbes 'remercier', 'regarder' ou 'ralentir'.<sup>8</sup> Comme 'BACK' signifie en anglais « mouvement rétrograde, retour à un ancien état », il n'est pas étonnant que la particule ait tout d'abord été employée comme en anglais dans les variétés acadiennes, tant dans sa valeur sémantique que dans sa position syntaxique. À la suite de l'affaiblissement de 're-', 'BACK' a ensuite été employé dans les cas où l'on voulait exprimer « la répétition d'une action » (Grevisse <sup>13</sup>1993, §172). L'antéposition du préfixe peut s'expliquer par la position du préfixe français, également placé avant le verbe. Enfin, le préfixe est devenu redondant et a disparu dans les années 1990.

### Les connecteurs BUT/mais et SO/ça fait que

La linguiste canadienne Marie-Marthe Roy a été la première à analyser l'emploi des connecteurs 'BUT' et 'SO' dans le *chiac* de Moncton dans son mémoire de maîtrise de 1979, premier travail approfondi portant sur le *chiac*.

Ces deux connecteurs et leurs équivalents français 'mais' et 'ça fait que' figurent également dans mon corpus. Voici leur distribution, suivie de quatre exemples tirés du corpus :

**Tableau 8 : 'BUT/mais' et 'SO/ça fait que' à la Baie Sainte-Marie**

BUT – mais	SO – ça fait que
164/ 24,9 % - 496/ 75,2 %	246/ 61,5 % - 98/ 28,5 %

(53) c'est point plus de FUN que Clare *BUT* c'est différent d'Clare eh.

(54) t'as MAR MARGAREE BAY/qu'était francophone avant/*mais* asteure/n'a par-soune qui/i y a personne qui parle français là asteure.

(55) mais coumme/zeux dit 'char' par/par là/*SO* je commençais rinque à dire 'char' quand j'ai venu par/par icitte.

(56) tu sais ça donne ça donne des excuses à moi d'aller à Moncton les visiter zeux/*ça fait que* c'est ALL RIGHT.

L'emploi de ces connecteurs ressemble fortement au *chiac* décrit par Roy en 1979 (105sqq.). Dans son corpus, Perrot ne relève plus de 'ça fait que' et l'emploi de 'mais' est limité à trois mentions : les connecteurs anglais y sont donc généralisés.

8 Cf. également King (2011, 115 ; 2000, 118 ; 2008, 159-160).

## VI. Conclusion

La Baie Sainte-Marie est la seule zone acadienne de Nouvelle-Écosse où plus de la moitié de la population emploie encore une variété française comme langue maternelle et comme langue d'usage principal à la maison. Cela n'empêche malheureusement pas que l'avenir de la francophonie dans cette région s'avère fragile, car le nombre des locuteurs francophones continue à diminuer, malgré l'existence d'un système scolaire francophone et d'une université francophone.

Ma thèse de doctorat montre que le parler de la Baie Sainte-Marie est une variété archaïque et innovatrice en même temps : les traits archaisants et les dialectalismes – notamment la négation avec 'point', le 'je collectif' et la terminaison verbale '-ont' à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel – sont encore bien vivants dans le parler des jeunes, ceux-ci employant par ailleurs de plus en plus de structures ou de mots anglais dans leur langage, sans que la proportion « moitié anglais moitié français » revendiquée par les locuteurs eux-mêmes soit confirmée par mes données.

J'ai montré que dans la plupart des cas, les substantifs anglais sont intégrés à la matrice acadienne, c'est-à-dire que le -s final n'est pas prononcé et que l'article français est employé, à la différence du *chiac*, qui s'est éloigné de la matrice française dans son intégration des substantifs anglais. La grande majorité des verbes empruntés à l'anglais portent la terminaison des verbes français en '-er'.

Pour ce qui est de l'intégration des substantifs, de la particule adverbiale 'BACK', ainsi que de l'emploi des connecteurs 'BUT' et 'SO', on peut avancer que le parler acadien de la Baie Sainte-Marie ressemble au *chiac* des années 1970. À l'avenir, il sera intéressant de savoir si cette variété néo-écossaise évoluera dans la même direction que le parler urbain de Moncton. L'étude présentée ici pourrait servir, tout comme celle de Perrot, de point de repère pour les recherches à venir, afin de garantir une meilleure connaissance des parlers acadiens, voire français en général, au Canada et aux États-Unis.

## Bibliographie

- Boudreau, Annette/Lise Dubois, 1991, « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », in : *Bulletin de l'ACLA/Bulletin of the CAAL* 13, 37-50.
- Chauveau, Jean-Paul, 2009, « Le verbe acadien, concordances européennes », in : Bagola, Beatrice (éd.), *Français du Canada – Français de France. Actes du huitième Colloque international, Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen : Niemeyer, 35-56.
- Comeau, Philip, 2007, « The Integration of Words of English Origin in Baie Sainte-Marie Acadian French », Major Research Paper, Université d'Ottawa.
- Ehlich, Konrad/Rehbein, Jochen, 1976, « Halbinterpretative Arbeitstranskriptionen (HIAT) », in : *Linguistische Berichte*, 45, 21-41.
- Flikeid, Karin, 1989, « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », in : Mougéon, Raymond/Édouard Beniak (éds.), *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval, 183-199.

- , 1991, « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », in : Mougeon, Raymond/Édouard Beniak (éds.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy : Les presses de l'Université Laval, 275-326.
- , 1996, « Exploitation d'un corpus sociolinguistique acadien à des fins de recherches lexicales », in : Lavoie, Thomas (éd.), *Français du Canada – Français de France. Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen : Niemeyer, 307-320 (Canadiana Romanica 12).
- /Louise Péronnet, 1989, « 'N'est-ce pas vrai qu'il faut dire : j'avons été?' Divergences régionales en acadien », in : *Le français moderne* 57, 219-242.
- Fritzenkötter, Stefanie, 2015, *Das akadische Französisch an der Baie Sainte-Marie/Neuschottland/Kanada. Ausgewählte soziolinguistische, morphosyntaktische und lexikalische Aspekte in einem jugendsprachlichen Korpus*. Berlin: Erich Schmidt.
- Grevisse, Maurice, <sup>13</sup>1993, *Le bon usage : Grammaire française*, Paris/Louvain-la-Neuve : Duculot.
- King, Ruth, 2000, *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing: A Prince Edward Island French Case Study*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, Series IV – Current Issues in Linguistic Theory 209).
- , 2008, « Chiac in context: Overview and evaluation of Acadie's joul », in : Meyerhoff, Miriam/Naomi Nagy (éds.), *Social Lives in Language – Sociolinguistics and multilingual speech communities. Celebrating the work of Gillian Sankoff*, Amsterdam/ Philadelphia : John Benjamins, 137-178 (IMPACT: Studies in Language and Society 24).
- , 2011, « Back to Back: The Trajectory of an Old Borrowing », in : *U. Penn Working Papers in Linguistics*, 115-123.
- Labov, William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- Mougeon, Raymond, et al., 1980, *Le français parlé en situation minoritaire*. Vol. 1 : *Emploi et maîtrise du français parlé par les élèves des écoles de langue française dans les communautés franco-ontariennes minoritaires*, Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Toronto.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2005, « Si la langue disparaît... Das akadische Französisch in Kanada und Louisiana », in : Kolboom, Ingo/Roberto Mann (éds.), *Akadien: ein französischer Traum in Amerika. Vier Jahrhunderte Geschichte und Literatur der Akadier*, Heidelberg : Synchron, 795-821.
- , 22008, « Das Französische in Nordamerika », in : Kolboom, Ingo/Thomas Kotschi/Edward Reichel (éds.), *Handbuch Französisch: Sprache, Literatur, Kultur, Gesellschaft*, Berlin : Erich Schmidt, 109-119.
- /Raphaële Wiesmath, 2006, « Les parlers acadiens : un continuum discontinu », in : *Revue canadienne de linguistique appliquée/Canadian Journal of Applied Linguistics* 9, 233-249.
- Péronnet, Louise, 1989a, *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Éléments grammaticaux et lexicaux*, New York et al. : Peter Lang (American University Studies, Series VI: Foreign Language Studies).
- , 1989b, « Analyse des emprunts dans un corpus acadien », in : *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 8, 229-251.
- Perrot, Marie-Ève, 1995, *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris III- Sorbonne Nouvelle.
- Roy, Marie-Marthe, 1979, *Les conjonctions anglaises BUT et SO dans le français de Moncton*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec.
- Starets, Moshé, 1982, *Étude lexicale comparée du français acadien néo-écossais et du français standard*, Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme (CIRB), Université Laval.
- , 1986, *Description des écarts lexicaux, morphologiques et syntaxiques entre le français acadien des enfants acadiens néo-écossais et le français standard*, Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme (CIRB), Université Laval.
- Stubbs, Michael, 1983, *Discourse Analysis. The Sociolinguistic Analysis of Natural Language*, Oxford : Basil Blackwell (Language in Society).